

Assurer le progrès dans un monde incertain

Le
discours
du budget
de 2001



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (2001)
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire
ce document doit être adressée à Travaux publics
et Services gouvernementaux Canada.

On peut obtenir des exemplaires en s'adressant au :

Centre de distribution
Ministère des Finances Canada
Pièce P-135, tour Ouest
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa, Ontario K1A 0G5
Téléphone : (613) 995-2855
Télécopieur : (613) 996-0518

ou dans les librairies participantes.

Également diffusé sur Internet à l'adresse suivante :
<http://www.fin.gc.ca/>

This document is also available in English.

N° de cat. : F1-23/2001-1F
ISBN 0-662-86494-8



Introduction

Tout d'abord, permettez-moi d'exprimer la gratitude du gouvernement envers les Canadiens et les Canadiennes qui nous ont fait part de leurs idées et de leurs points de vue. J'aimerais aussi remercier les nombreux comités et groupes de travail de notre caucus qui, tout au long de l'année, ont travaillé de si près avec nous. Enfin, j'aimerais remercier le Comité permanent des finances, dont les audiences ont permis d'encadrer le débat national et dont le rapport nous a fourni de précieuses considérations encore une fois.

Nous nous réunissons aujourd'hui alors que le monde est en pleine tourmente et que les principes sont remis en question, que la persévérance est mise à l'épreuve et que les valeurs se confirment. Monsieur le Président, il y a trois mois à peine, la terreur s'est abattue sur notre continent et a transformé le monde dans lequel nous vivons.

Aujourd'hui, nous devons prendre tous les moyens pour surmonter les conséquences économiques de l'événement. Toutefois, il s'agit d'abord et avant tout d'une tragédie humaine qui se mesure en vies disparues, en familles détruites et en peurs ranimées.

Dans la foulée de cet attentat terroriste, il est normal que les Canadiens et les Canadiennes s'inquiètent de leur propre sécurité et de celle de la nation. Nous avons tous cherché à expliquer à nos enfants ce que nous devons nous mêmes chercher à comprendre. Du même coup, nous avons puisé un réconfort dans le fait de prêter main-forte à autrui. Nos proches et notre foi nous ont rassurés. De plus, nous avons dû admettre notre vulnérabilité. En revanche, ce terrible épisode nous a permis de redécouvrir, comme pays, la solidarité qui fait notre force.

Monsieur le Président, l'économie mondiale avait amorcé un ralentissement avant le 11 septembre. Toutefois, la catastrophe survenue ce jour-là a nettement aggravé la situation et a suscité beaucoup d'incertitude quant aux perspectives économiques.

Le présent budget vise donc à composer avec ce climat d'incertitude et cette période de fragilité économique mondiale. Il couvre l'année qui vient.

Plus précisément, ce budget accomplit quatre choses.

Premièrement, il prévoit les crédits nécessaires au financement des mesures de sécurité requises afin d'affronter la menace qui nous guette.

Deuxièmement, il reconnaît l'importance vitale, pour notre sécurité économique, de l'ouverture de notre frontière avec les États-Unis.

Troisièmement, en cette période difficile et alors que nous poursuivons notre plan à long terme, il vient en aide aux Canadiens et aux Canadiennes, en vue de préparer l'avenir.

Quatrièmement, il fournit aux Canadiens un compte rendu complet et transparent des finances du pays.

Avant d'entrer dans le détail de ces objectifs, j'aimerais préciser que notre économie demeure forte, bien que les temps soient durs, et ce, grâce aux choix difficiles que les Canadiens ont faits dans les dernières années.

C'est pourquoi le budget d'aujourd'hui peut confirmer que nous verserons les 23 milliards de dollars supplémentaires annoncés pour les soins de santé et la petite enfance en septembre de l'an dernier.

Il confirme que nous allons poursuivre la réduction d'impôts de 100 milliards de dollars annoncée l'an dernier.

Il confirme que nous allons complètement financer les mesures en matière de sécurité nationale.

Il confirme que nous allons poursuivre notre plan à long terme d'investir dans l'avenir.

Et finalement il confirme, sur la base de la moyenne des prévisions économiques du secteur privé, que nous ferons tout cela sans retomber en déficit.

Voilà le résultat de notre approche prudente, voilà le résultat de la ténacité des Canadiens et des Canadiennes. Car une économie n'est pas une simple question de statistiques ou de graphiques. C'est la mesure du travail et de l'effort de tous et de chacun.

Parfois, il faut du courage devant l'adversité, du sang-froid devant le défi. Mais toujours, les Canadiens ont manifesté cette force. Voilà pourquoi nous regardons vers demain avec confiance.

Situation internationale

Monsieur le Président, l'économie mondiale a montré des signes de faiblesse dès le début de l'année. En conséquence, le Fonds monétaire international (FMI) a revu à la baisse ses prévisions de croissance mondiale, et ce, en raison de la situation aux États-Unis, des difficultés persistantes du Japon, de la détérioration des perspectives en Europe et de la nette faiblesse de plusieurs économies émergentes. Pour la première fois en 25 ans, nous étions donc aux prises avec un ralentissement qui frappait tous les grands marchés du globe en même temps.

C'est dans ce contexte que les événements du 11 septembre ont sérieusement empiré l'état de l'économie américaine. Les échanges commerciaux ont souffert des chocs engendrés par la fermeture des marchés boursiers, l'arrêt du transport aérien, le retard des livraisons et le report d'investissements.

C'est pourquoi les économistes ont maintenant réduit de façon substantielle, soit de 3,5 % l'an dernier à 1,1 % aujourd'hui, leurs prévisions de croissance pour les États-Unis cette année et ce, afin de tenir compte de la récession actuelle dans ce pays.

Par contre, ils estiment que cette faiblesse sera relativement brève. S'ils voient juste, une reprise devrait s'amorcer d'ici le milieu de l'an prochain. D'autre part, si la confiance des consommateurs et des entreprises aux États-Unis s'effrite davantage, cela aura des conséquences économiques et financières pour nous tous.

Économie canadienne

En examinant la situation de l'économie canadienne, il importe de se rappeler à quel point nous sommes étroitement liés au reste du monde. Plus de 40 % de notre activité économique est tributaire des exportations, et celles-ci ont été durement touchées par le ralentissement de l'économie mondiale, surtout celui que connaissent les États-Unis. C'est pourquoi notre performance économique a été plus faible au deuxième trimestre de cette année. Dans la foulée des attentats terroristes, le Canada a été sévèrement éprouvé par les retards et les perturbations à la frontière, ce qui a contribué à nous rappeler qu'il était impératif de maintenir la libre circulation des gens et des biens entre nos deux pays.

Le tourisme, les transporteurs aériens et l'aérospatiale ont été particulièrement touchés. Le problème a été aggravé par les difficultés qu'éprouvent l'industrie canadienne du bois d'œuvre et de nombreux secteurs de notre industrie agricole.

C'est pour toutes ces raisons que notre économie s'est contractée au troisième trimestre, et, reflétant en partie les récentes baisses de l'emploi à temps plein, la plupart des analystes prévoient que cette faiblesse persistera au quatrième trimestre.

Perspectives économiques

Monsieur le Président, de toute évidence, ces changements auront un impact significatif sur l'ampleur de la croissance économique que nous pouvons espérer l'an prochain.

Pour évaluer la situation, fidèles à notre habitude, nous avons consulté quelque 19 prévisionnistes du secteur privé afin d'obtenir leurs estimations les meilleures des perspectives économiques. Forts des résultats de ce sondage, nous avons consulté les économistes en chef des grandes banques à charte

canadiennes et de trois grandes firmes de prévisionnistes pour discuter des chiffres les plus récents et de leurs répercussions sur les projections économiques et financières qui sous-tendent le budget d'aujourd'hui.

Les prévisionnistes estiment en moyenne que l'économie canadienne devrait croître de 1,3 % cette année, ce qui est nettement inférieur aux 4,4 % de l'an dernier. Ils prévoient un taux de croissance de 1,1 % pour 2002, mais caractérisé par un deuxième semestre plus fort, grâce à la reprise des exportations, au regain de confiance des consommateurs et des entreprises, et à leur réaction aux baisses importantes des taux d'intérêt et des impôts.

Cela dit, compte tenu de l'ampleur de l'incertitude entourant la situation mondiale, nous ne pouvons rien tenir pour acquis. Le gouvernement demeurera donc prudent dans sa planification, tout en étant des plus confiants dans l'évolution de la situation à moyen et à long terme.

Gestion en période d'incertitude

Monsieur le Président, pour atténuer l'incertitude, il faut rétablir un sentiment de sécurité personnelle. Nous prenons aujourd'hui un ensemble détaillé de mesures à cette fin. Notre objectif est clair : préserver la sécurité des Canadiens et des Canadiennes, fermer la porte aux terroristes et garder nos frontières ouvertes.

Améliorer la sécurité des Canadiens

Il ne fait aucun doute que les événements du 11 septembre nous ont obligés à composer avec un conflit que nous n'avions pas engendré, dans un monde que nous n'avions pas créé. Les Canadiens ont été confrontés à un nouveau genre de menace intérieure, et pour les protéger, nous devons réagir d'une nouvelle façon.

Il ne s'agit pas ici d'un conflit classique entre des États. Nos adversaires cherchent non pas à conquérir un territoire, mais à perturber notre économie; non pas à déployer des troupes, mais à diviser notre société; non pas à maîtriser nos ressources naturelles, mais à saper notre liberté.

C'est pourquoi cette campagne n'est pas menée de façon traditionnelle. Elle se fait non seulement à l'aide de bombes, mais aussi d'opérations de renseignement, d'actions policières et de contrôles bancaires. La lutte sera longue, mais nous triompherons. Au fond, nous devons mieux connaître notre ennemi, prévoir plus rapidement les menaces et prendre des mesures efficaces pour y faire échec. Le renseignement et le maintien de l'ordre sont primordiaux. Nous devons savoir quels sont ceux qui nous menacent, où ils se trouvent et quels sont leurs objectifs.

Pour que nous disposions de la meilleure information qui soit, ce budget consacre de nouvelles ressources au Service canadien du renseignement de sécurité. De fait, nous lui fournirons la plus importante augmentation de son budget depuis sa création. De plus, nous augmenterons, de façon substantielle, les ressources mises à la disposition de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour lutter contre le terrorisme.

Ensuite, nous renforcerons les vérifications à tous les points d'entrée au Canada. Nous renforcerons la sécurité dans nos ports et sur nos voies navigables, nous multiplierons les patrouilles au large de nos côtes et nous prévoirons de meilleurs outils et une technologie plus perfectionnée pour intercepter les terroristes potentiels avant qu'ils n'atteignent nos rives.

Ces efforts débiteront en dehors même de nos frontières. Nous augmenterons le nombre d'agents de contrôle de l'immigration à l'étranger pour recueillir des renseignements de sécurité et empêcher notamment les criminels et les terroristes d'obtenir des documents de voyage ou d'utiliser des documents contrefaits afin d'entrer au Canada.

Nous renforcerons les contrôles de notre système d'accueil des réfugiés pour que seules les personnes véritablement dans le besoin puissent faire du Canada leur terre d'accueil. C'est dans ce but que nous augmenterons les ressources disponibles afin que les personnes demandant le statut de réfugié fasse l'objet d'un contrôle de sécurité plus poussé dès leur arrivée.

Et finalement, nous accorderons des ressources additionnelles à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié pour accélérer la tenue des audiences, combler le retard existant et expulser les personnes qui ne méritent pas de rester.

Mais cela dit, le Canada a toujours été une terre d'asile pour les personnes souhaitant refaire leur vie dans un autre pays, et ce fait demeurera. Les mesures que je viens d'annoncer ne toucheront pas les réfugiés ou les immigrants légitimes.

Ce qui changera, ce qui doit changer, c'est notre capacité d'identifier et d'exclure ceux qui viennent au Canada sous de faux prétextes, quels qu'ils soient.

Monsieur le Président, les événements survenus récemment aux États-Unis ont éveillé chez nous tous le besoin de se protéger contre des armes non conventionnelles. Que la menace soit d'origine chimique, biologique ou nucléaire, nous devons être plus à même d'y réagir.

En cas d'attaque non conventionnelle, les premiers intervenants seront inévitablement les équipes d'urgence locales, dont les membres doivent acquérir les compétences nécessaires pour reconnaître différents dangers et agir en conséquence. Nous aiderons à dispenser cette formation.

Par ailleurs, ces autorités locales doivent pouvoir compter sur des spécialistes capables de répondre rapidement et de manière efficace. Nous renforcerons donc les capacités d'intervention spécialisée des Forces canadiennes et de la GRC.

Enfin, nous fournirons de l'équipement neuf et accroîtrons la capacité de nos laboratoires de déceler et d'identifier les risques d'origine biochimique.

Monsieur le Président, les terroristes ne peuvent exercer leurs activités sans accès à des moyens financiers considérables. Sans argent, ils ne peuvent acheter des armes, former leurs militants ou mettre sur pied des cellules à l'étranger. Nous avons gelé les actifs de terroristes présumés et accru notre capacité de retracer les transactions suspectes. Ce budget va encore plus loin en fournissant des ressources additionnelles pour bloquer l'accès des terroristes au financement dont ils ont besoin.

Ces mesures sont importantes. Cependant, nous reconnaissons que l'action individuelle des pays est insuffisante. Ce qu'il faut, c'est une action coordonnée de la communauté internationale. Ainsi, nous nous réjouissons que les 183 nations du FMI se soient mises d'accord à Ottawa sur le plan d'action proposé par le Canada afin de combattre le financement mondial du terrorisme.

Monsieur le Président, j'aimerais maintenant soulever un autre aspect très important de la lutte menée afin de préserver notre mode de vie et nos valeurs. Depuis le 11 septembre, les gestes d'intolérance, ici même au Canada, soulèvent de plus en plus de préoccupations. Certaines personnes ont été visées à cause de la couleur de leur peau ou de leurs pratiques religieuses.

Si nous laissons faire, l'intolérance peut abîmer la trame de notre société, et nous devons réagir. Elle peut diviser nos collectivités, et nous devons y faire échec. C'est pourquoi le gouvernement versera des fonds destinés à la promotion du respect et à celle de nos valeurs, ces valeurs qui nous ont poussés à accueillir tant de gens au Canada, qui nous ont tant enrichis.

Monsieur le Président, même si le système de transport aérien du Canada est parmi les plus sûrs au monde, les attentats contre le World Trade Center et le Pentagone ont soulevé des préoccupations nouvelles et exigent une réponse qui l'est tout autant. Celle-ci doit être de nature détaillée. Cette réponse, le gouvernement fédéral est le seul à pouvoir la fournir.

Ainsi, aujourd'hui, nous annonçons que le ministère des Transports établira des normes nationales plus strictes en matière de sécurité dans les aéroports et à bord d'avions en partance du Canada. Le gouvernement établira une nouvelle administration pour la sécurité aérienne afin de mettre ces nouvelles normes en vigueur. Afin d'offrir le même niveau de sécurité partout au pays, le gouvernement interviendra dans six domaines clés.

Premièrement, il placera des policiers en civil armés à bord d'avions canadiens.

Deuxièmement, il assurera un contrôle rigoureux des passagers et de leurs bagages et ce, grâce à un personnel de sécurité plus nombreux, mieux formé.

Troisièmement, pour déceler la présence d'explosifs dans les bagages des passagers, il mettra en place de nouveaux systèmes de détection perfectionnés.

Quatrièmement, il assurera une plus grande présence policière, sous l'autorité du gouvernement fédéral, dans les aéroports.

Cinquièmement, le gouvernement contribuera au financement de nouvelles portes de cabine sécuritaires dans les avions commerciaux canadiens.

Et sixièmement, nous restreindrons l'accès aux avions en établissant des zones de sécurité accrue sur les aires de stationnement et de manutention.

Ensemble, ces mesures pour la sécurité des aéroports et des transporteurs aériens coûteront 2,2 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Afin de les financer, nous instaurerons un droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, qui sont les principaux bénéficiaires des mesures de sécurité renforcées. Pour les vols intérieurs, ce droit s'élèvera à 12 \$ dans le cas d'un aller simple.

Monsieur le Président, alors que nous prenons des mesures afin d'améliorer la sécurité des Canadiens et des Canadiennes ici même au pays, nous prenons également part à la guerre contre le terrorisme, qui se déroule à l'étranger. En ce moment, 2 000 hommes et femmes des Forces canadiennes défendent nos libertés sur des terres lointaines. Ils défendent notre cause et comptent sur nos prières.

Donc, le budget d'aujourd'hui prévoit les fonds nécessaires pour leur participation à l'Opération Apollo. Il s'agit d'un engagement de taille; en effet, le contingent du Canada est le troisième en importance parmi ceux de tous les pays concernés.

Bref, les mesures que j'annonce aujourd'hui pour améliorer les services du renseignement, augmenter le nombre d'agents de police et de sécurité, resserrer l'application de nos politiques sur l'accueil des réfugiés et l'immigration, accroître notre capacité de contrer le terrorisme biologique, rendre le transport aérien plus sécuritaire et renforcer la défense du pays coûteront 6,5 milliards de dollars sur les cinq prochaines années.

Cela comprend aussi une somme de 1,2 milliard de dollars pour le ministère de la Défense nationale et ses organismes. Cette somme s'ajoute aux crédits supplémentaires de 3,9 milliards accordés au ministère de la Défense nationale depuis 1999 et qui commencent maintenant à se concrétiser.

Assurer l'ouverture des frontières

Monsieur le Président, le Canada et les États-Unis ont convenu qu'ils ne pouvaient pas fermer leurs frontières aux échanges commerciaux dans l'espoir de nous prémunir contre les risques. Nos échanges commerciaux bilatéraux sont la source de millions d'emplois dans nos deux pays. Nous savons tous que la plupart de nos exportations sont destinées aux États-Unis. Ce que l'on sait moins, c'est que 25 % des exportations américaines se font vers le Canada. Nous sommes leur plus important marché.

En effet, la frontière entre le Canada et les États-Unis est un exemple éloquent d'interdépendance économique. Nous sommes des nations souveraines et distinctes, mais nous sommes aussi de très proches voisins. Nos relations sont des plus étroites, et nos économies sont reliées.

Notre défi consiste donc à établir une frontière ouverte aux échanges commerciaux, mais fermée au terrorisme. Pour cela, il ne suffit pas de remettre les choses dans l'état où elles se trouvaient avant le 11 septembre. Il faut faire un pas de plus afin d'établir la frontière la plus moderne et la plus perfectionnée au monde, en faisant appel à la technologie de pointe pour accélérer les déplacements légitimes et intercepter quiconque voudrait porter atteinte à nos deux pays.

Nos partenaires américains partagent cet objectif et ont accepté de travailler avec nous afin d'ériger ce que le premier ministre a qualifié de frontière « perméable mais souveraine ».

C'est pourquoi, premièrement, nous accélérerons la mise en place de programmes permettant aux grands voyageurs et aux envois commerciaux, qui ont déjà fait l'objet d'un contrôle et d'un prédédouanement, de traverser plus rapidement et plus facilement la frontière.

Deuxièmement, nous mettrons en place du matériel de détection à la fine pointe de la technologie pour intercepter les armes à feu et les explosifs.

Troisièmement, nous mettrons sur pied de nouvelles équipes intégrées de la police des frontières, qui travailleront en collaboration avec les organismes fédéraux, d'État et locaux des États-Unis.

Au total, les nouvelles initiatives frontalières annoncées aujourd'hui coûteront 650 millions de dollars sur les cinq prochaines années.

En outre, si nous voulons nous doter de la frontière la plus moderne qui soit au monde, nous devons investir dans son infrastructure matérielle : un réseau routier de premier ordre, de nouveaux centres de traitement des camions et des systèmes intelligents, capables d'autoriser à l'avance le passage des véhicules.

Nous ferons tout ce qui est nécessaire pour exécuter cette initiative dans les plus brefs délais. Et nous comptons le faire en partenariat avec les provinces, les municipalités et le secteur privé.

À cet effet, nous annonçons un programme de 600 millions de dollars pour des projets d'infrastructure frontalière afin de faciliter les déplacements dans toutes les régions du pays.

Investissements stratégiques – Préparer l'avenir

Monsieur le Président, les mesures annoncées jusqu'ici, cet après-midi, sont nées du besoin de répondre aux événements du 11 septembre.

Maintenant, j'aimerais parler d'une série d'investissements qui, tout en donnant un solide coup de pouce à l'économie en cette période de ralentissement, ciblent directement la nécessité de contribuer à la réalisation du plan économique à long terme que nous avons mis en place pour bâtir l'avenir. Cela est important, parce que notre réussite économique et notre compétence à créer des emplois dépendront d'abord et avant tout de notre capacité de saisir les grands courants qui façonnent l'avenir.

Ces courants peuvent être perçus dans les transformations engendrées par les nouvelles technologies. Ils peuvent être mobilisés par de solides bases économiques. Et ils peuvent être captés au moyen de l'ingéniosité et de l'esprit novateur de notre population.

Dès le début, le gouvernement a lancé un plan à long terme axé sur ces priorités et qui jette les bases d'une croissance à la fois vigoureuse et durable. En effet, depuis le rétablissement de l'équilibre budgétaire, près de 70 % de nos dépenses ont été consacrées aux soins de santé, à l'éducation et à l'innovation.

Santé

Au chapitre de la santé et du développement de la petite enfance, le premier ministre a conclu l'an dernier un accord historique de 23 milliards de dollars avec les provinces, ce qui devra se traduire entre autres, par une augmentation du nombre de médecins et de gardes-malades, de nouvelles machines à résonance magnétique, ainsi que par une meilleure utilisation de la technologie et l'amélioration des soins de santé.

Ainsi, en vertu de cet accord, 2,8 milliards de dollars supplémentaires seront versés pour la santé aux gouvernements provinciaux cette année. Cette somme montera à 3,6 milliards l'année prochaine et à plus de 4 milliards l'année d'après.

Deuxièmement, depuis 1994, l'Institut canadien d'information sur la santé met au point les outils pour appuyer les politiques, améliorer les pratiques et renforcer le système en matière de santé.

Pour lui permettre de poursuivre ses travaux, le budget d'aujourd'hui lui consacre 95 millions de dollars sur quatre années supplémentaires.

Enfin, dans le budget de 1999, nous avons établi les Instituts de recherche en santé du Canada. Ainsi, 13 nouveaux instituts font tomber les barrières entre les disciplines et révolutionnent la recherche dans des domaines tels que le vieillissement, le cancer, le diabète, l'arthrite et la santé des femmes. Afin de poursuivre sur cette lancée, le budget d'aujourd'hui prévoit 75 millions de dollars de plus par année pour ces instituts. Cela portera leur financement à 561 millions de dollars l'année prochaine, soit le double de ce que nous dépensions dans ce domaine il y a quatre ans.

Compétences

Monsieur le Président, le savoir est à l'ère de l'information ce que la vapeur fut à l'ère industrielle : le carburant qui l'alimente, la source d'énergie qui lui conserve sa vigueur.

Dans le premier budget qui a suivi l'élimination du déficit, le gouvernement a pris un engagement de taille à l'égard des compétences et du savoir. Nous avons lancé la Stratégie canadienne pour l'égalité des chances, en partant du principe tout simple que les gens qui décident de poursuivre des études devraient être en mesure de le faire, quel que soit leur niveau de revenu. Cela revêt une importance particulière de nos jours. Lorsque les temps sont difficiles et que les gens en souffrent, nous devons donner aux Canadiens et aux Canadiennes toutes les chances de parfaire leurs compétences.

Nous prendrons deux nouvelles mesures afin d'encourager les Canadiens à poursuivre leurs études dans le cadre de programmes d'assurance-emploi. Premièrement, nous étendrons le crédit d'impôt pour études aux particuliers qui reçoivent des prestations d'assurance-emploi afin de poursuivre des études postsecondaires. Et deuxièmement, nous accorderons des déductions aux personnes qui reçoivent des prestations d'assurance-emploi tout en suivant des cours de base dans le cadre de l'éducation des adultes.

En outre, le présent budget bonifie la Subvention canadienne pour études à l'intention des étudiants handicapés en portant de 5 000 \$ à 8 000 \$ la subvention maximale au titre des coûts exceptionnels attribuables à un handicap.

Les syndicats nous ont demandé de modifier les règles de l'assurance-emploi dans le cas des apprentis. À l'heure actuelle, pour être admissible, un apprenti doit attendre deux semaines chaque fois qu'il quitte

le marché du travail pour reprendre ses études. Nous changeons aujourd'hui cette règle afin que ces personnes ne soient assujetties qu'à une seule période d'attente pendant toute la durée de leurs études.

En outre, pour venir en aide aux apprentis en mécanique automobile, nous établirons une déduction d'impôt visant à compenser le coût exceptionnel de leurs outils.

Les 29 conseils sectoriels du Canada sont des partenariats dirigés par l'industrie qui réunissent des travailleurs, des employeurs et des éducateurs dans le cadre d'une nouvelle approche concrète pour le développement des compétences. Ces conseils, qui œuvrent dans des domaines comme le textile, le tourisme et la biotechnologie, examinent les compétences nécessaires aujourd'hui et celles qui le seront demain, élaborent des programmes de formation et dirigent les travailleurs vers de nouvelles possibilités d'emploi. Puisque ces conseils donnent des résultats probants, nous étendrons leur réseau rapidement à d'autres secteurs stratégiques et nous doublerons leur financement à 60 millions de dollars.

Dans la même veine, si nous voulons que le Canada exploite les possibilités énormes de demain, nous devons former dès aujourd'hui la prochaine génération de chefs d'entreprise. C'est pourquoi le gouvernement fera fonds sur les initiatives existantes et investira à nouveau pour permettre aux jeunes entrepreneurs de recevoir l'encadrement, l'expérience de travail et le soutien financier dont ils ont besoin afin que leurs idées deviennent réalité dans le monde des sciences, de la technologie et des affaires.

Enfants autochtones

Monsieur le Président, les toutes premières années d'un enfant sont critiques sur le plan de sa croissance et de son bien-être. Elles établissent les fondations de leur capacité d'apprendre, de travailler, en somme, de s'épanouir. Ainsi, l'an dernier, le gouvernement fédéral a conclu une entente historique avec les provinces et les territoires afin de promouvoir le développement de la petite enfance partout au Canada.

Dans l'esprit de cette entente, nous allons bâtir sur les programmes fédéraux actuels avec un accent particulier sur les enfants des premières nations qui vivent sur les réserves. C'est effectivement la qualité de vie des enfants d'aujourd'hui qui mènera les premières nations à un meilleur avenir demain. Voilà pourquoi nous allons améliorer des initiatives telles que le programme Bon départ, intensifier nos efforts pour réduire l'incidence et les effets du syndrome d'alcoolisme foetal et faire plus afin d'aider les enfants souffrant de difficultés d'apprentissage à l'école.

En tout, ce budget consacre 185 millions de dollars supplémentaires au cours des deux prochaines années afin d'aider les enfants autochtones à démarrer le mieux possible dans la vie.

Recherche

Monsieur le Président, l'acquisition de connaissances nouvelles et la capacité de les mettre en marché constituent des facteurs essentiels à la réussite dans la nouvelle économie. Par contre, il ne faut pas perdre de vue que les percées à cet égard sont le fruit, non du hasard, mais d'un effort soutenu et acharné.

La recherche d'aujourd'hui est la source des nouveaux emplois de demain. C'est pourquoi le gouvernement a investi de manière substantielle pour que le Canada soit à l'avant-garde des nouvelles frontières du savoir.

En 1997, nous avons créé la Fondation canadienne pour l'innovation afin d'augmenter la capacité de nos universités, de nos collèges et de nos hôpitaux à mener à bien des recherches de calibre international. Cette année seulement, la Fondation fournira 300 millions de dollars à des institutions, les petites comme les grandes, pour établir des infrastructures de recherche de pointe et ce, dans des domaines tels que la santé, l'environnement, les sciences naturelles et le génie.

L'an prochain, plus de 480 millions de dollars seront octroyés par la Fondation ce qui, combiné avec les apports de ses partenaires, permettra la mise en place, dans les universités canadiennes, de nouvelles infrastructures de recherche d'une valeur de plus d'un milliard de dollars.

De surcroît, dans le budget de 2000, nous avons créé le Programme des chaires de recherche du Canada afin d'attirer les meilleurs chercheurs du monde et de retenir les meilleurs au Canada. L'an dernier, nous avons fourni le financement pour 400 de ces chaires. Ce nombre doublera à 800 cette année et augmentera à 1 200 l'année prochaine. Quand la mise en œuvre de ce programme sera complétée en 2004-2005, il y aura près de 2 000 nouvelles chaires de recherche dans les universités canadiennes.

Monsieur le Président, la réussite du Programme des chaires de recherche du Canada se mesurera à la qualité de ses chercheurs.

Prenez par exemple le cas du docteur Deborah Zamble, une Canadienne qui est restée aux États-Unis pour faire des études postdoctorales à la Harvard Medical School. Grâce au Programme, elle est maintenant de retour au pays à l'Université de Toronto. La même chose s'est produite pour le docteur Neil Adames, de l'Université de l'Alberta, qui est revenu de la Washington University School of Medicine. Tous les deux sont parmi les centaines de chercheurs de calibre international qui découvrent de nouvelles possibilités dans le Canada d'aujourd'hui. Ils feront en sorte que leur pays soit à l'avant-garde des percées scientifiques de demain.

Ainsi que nous venons de le voir, l'une des grandes priorités du gouvernement a été depuis quelque temps d'aider les universités canadiennes à se doter d'installations de recherche comparables à ce qui se fait de mieux dans le monde. Nos budgets précédents comportaient d'importantes mesures

d'aide portant sur les coûts directs de la recherche. Cependant, nombreux sont ceux qui nous ont indiqué que cette aide devait être accrue en ce qui a trait aux coûts indirects des activités de recherche. Nous sommes entièrement d'accord.

C'est ce qui explique pourquoi, l'an dernier, le gouvernement a annoncé qu'il confiait 400 millions de dollars à la Fondation canadienne pour l'innovation afin de lui permettre de fournir des subventions au titre des coûts de fonctionnement des infrastructures de recherche dont elle assure le financement. C'est également pour cette raison que lorsque nous avons conçu le Programme des chaires de recherche du Canada, nous l'avons fait de manière à accorder un soutien portant sur l'ensemble des coûts de la recherche.

Pour ce qui est de l'avenir, nous travaillerons avec le milieu universitaire sur les façons de fournir une aide constante au titre des coûts indirects, qui soient à la fois prévisibles et abordables. Nous prévoyons dans ce budget des fonds de 200 millions de dollars dans le but de contrebalancer les coûts indirects de la recherche.

Monsieur le Président, nous savons que la recherche fondamentale constitue l'assise nécessaire à toute recherche appliquée. C'est pourquoi les budgets des années précédentes affectaient des ressources additionnelles à la recherche fondamentale et à la recherche appliquée en sciences naturelles, en génie ainsi que dans les sciences humaines, par le truchement des organismes subventionnaires compétents.

Dans le présent budget, nous continuons en ce sens, en majorant de 7 % le financement de ces organismes.

Dans le cadre de son budget de 1998, le Canada a marqué sa volonté de devenir le leader mondial du domaine des technologies de réseau à haut débit par la création de CA*net3. Aujourd'hui, dans le but de nous maintenir à l'avant-garde dans ce domaine, le présent budget prévoit des fonds de 110 millions de dollars pour l'élaboration et l'exploitation de CA*net 4, ce dont profiteront les organismes de recherche de l'ensemble du pays, notamment de nombreuses petites universités et collèges communautaires.

En ce qui concerne l'avenir, ainsi que nous l'avons déclaré dans le discours du Trône, nous allons travailler avec l'industrie canadienne, les provinces, les collectivités et le public au sujet des solutions du secteur privé pour élargir la couverture des réseaux à large bande au pays, en particulier dans les régions rurales et éloignées. Une planification plus soignée est de mise afin de nous acquitter de notre engagement, surtout si l'on considère l'évolution rapide de la technologie; par conséquent, nous nous fixons maintenant comme échéance la fin de 2005.

Compte tenu de l'évolution éventuelle de la situation, nous pensons qu'il est possible que la meilleure démarche à suivre pour garantir un accès par réseau à large bande pourrait bien consister à étendre la portée du Programme d'accès communautaire et du Rescol. Par conséquent, en plus de prolonger ces programmes jusqu'en 2003-2004, ce qui représente un investissement annuel de 40 millions de dollars, nous réservons 35 millions de dollars par année pour la période de trois ans suivant cette date, afin d'appuyer l'expansion des réseaux à large bande.

Monsieur le Président, les résultats de la recherche doivent devenir une source d'emplois pour tous les Canadiens, et non simplement une source d'inspiration pour d'autres. Ne perdons pas notre avantage maintenant.

Pour atteindre une masse critique dans les domaines les plus nouveaux du savoir, le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) met en place des centres de technologie d'un bout à l'autre du pays. Pensons notamment au centre spécialisé dans le commerce électronique au Nouveau-Brunswick, au Centre de technologie de pointe sur l'aluminium au Québec et à l'Institut national de nanotechnologie en Alberta. Dans le présent budget, pour soutenir les centres technologiques établis par le CNRC dans d'autres régions du Canada, nous augmenterons de 40 millions de dollars par année le soutien demandé afin de créer les regroupements nécessaires à la réussite au sein de l'économie du savoir.

Monsieur le Président, il en est peu au sein de notre économie qui se soient engagés sur la voie de l'innovation avec plus de dynamisme que les membres de la collectivité agricole. Toutefois, les dernières années ont été pénibles pour bien des familles d'agriculteurs, notamment ceux qui se spécialisent dans la culture des céréales et des oléagineux.

Pour cette raison, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, de concert avec ses homologues provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec des groupes d'agriculteurs, élabore une nouvelle politique agricole intégrée et financièrement viable.

En outre, le premier ministre a mis sur pied le Groupe de travail du caucus sur les voies de l'avenir dans l'agriculture.

Le gouvernement réitère aujourd'hui son engagement envers ce processus de renouveau et confirme qu'il fournira sa juste part du financement prévisible à long terme qui est requis pour appuyer l'instauration d'une nouvelle approche en matière d'agriculture.

Aide internationale

Monsieur le Président, alors que nous investissons dans les possibilités qui s'ouvrent chez nous, nous ne devons pas négliger ceux qui, hors de nos frontières, ont les besoins les plus criants.

C'est d'ailleurs le premier ministre qui a pris l'initiative dans ce dossier, en faisant du développement de l'Afrique une pièce maîtresse du Sommet du G-8 qui se tiendra au Canada, en juin. Peuple plein de compassion, nous, Canadiens, savons que la faim ne connaît aucun credo, la misère aucune religion. Afin d'aider à réduire la pauvreté, à fournir une éducation de base à tous et à mettre l'Afrique sur la voie d'un avenir meilleur sur une base plus durable, ce budget crée un nouveau Fonds pour l'Afrique de 500 millions de dollars.

De plus, dans le contexte de nos obligations internationales envers les peuples et les pays dans le besoin, nous devons aider aussi ceux qui sont les plus directement touchés par la guerre en Afghanistan, soit le peuple afghan. Afin de leur apporter aide et réconfort, vivres et vêtements, ce budget consacre 100 millions de dollars.

Et finalement, nous affecterons 400 millions de dollars de plus à l'aide internationale en général, ce qui portera nos nouveaux engagements à ce chapitre à un milliard de dollars au cours des trois prochaines années.

Infrastructure

Monsieur le Président, toute économie moderne doit être appuyée par une infrastructure de base adéquate. Qu'il s'agisse d'autoroutes, de transports en commun ou de ports de pêche, l'essor du Canada repose sur l'existence d'une infrastructure matérielle appropriée. Les investissements dans l'infrastructure ont pour effet à la fois de stimuler la création d'emplois à court et à moyen terme et de rendre l'économie plus productive et plus concurrentielle à long terme.

Ces investissements sont nécessaires, et le moment est maintenant venu de les faire. Nous sommes conscients que les coûts de ces projets sont souvent énormes, au point même de dépasser la capacité d'un ordre de gouvernement, quel qu'il soit.

La soumission du Canada pour les Jeux olympiques de 2010, en est un bon exemple. Nous savons que la Colombie-Britannique offrira un site magnifique, et nous partageons les espoirs et les rêves des gens de Whistler et de Vancouver. Aussi sommes-nous heureux d'annoncer maintenant que nous accorderons le financement demandé à l'appui de leur soumission. Si celle-ci est acceptée, nous irons plus loin.

Nous sommes également conscients que nos grandes villes comptent tellement pour l'économie, pour notre qualité de vie et pour notre identité collective que nous ne pouvons nous permettre de les négliger, même en des temps difficiles.

Et cela vaut aussi pour les municipalités rurales ou éloignées, de plus petite taille, qui peinent à susciter le développement économique dont elles ont besoin pour offrir à leurs jeunes des possibilités d'avenir dans leur propre collectivité.

Ce sont les raisons pour lesquelles, dans le budget de 2000, nous avons annoncé la création d'un nouveau programme ayant pour but de reconstruire et de moderniser l'infrastructure du pays, en partenariat avec les provinces et les municipalités. La contribution du gouvernement fédéral à ce programme s'élève à 2 milliards de dollars; ces fonds seront grandement mis à profit d'ici quelques mois à peine, et il en sera de même pour les 600 millions de dollars destinés aux autoroutes annoncés par la même occasion.

Aujourd'hui, je veux annoncer la création d'une nouvelle fondation, dont le mandat sera d'assurer le financement de grands projets d'infrastructure d'un bout à l'autre du Canada lorsqu'ils dépassent la capacité des programmes existants. La Fondation pour l'infrastructure stratégique collaborera avec les administrations provinciales et municipales, et elle appuiera l'établissement de partenariats entre l'État et le secteur privé pour combler les besoins essentiels en matière d'infrastructure dans l'optique de l'économie du XXI^e siècle. Le gouvernement du Canada affectera au moins 2 milliards de dollars à cette fondation.

Monsieur le Président, lorsque nous discutons d'infrastructure, il ne faut pas considérer uniquement les éléments qui soutiennent les activités commerciales, car l'infrastructure est, à sa manière, le fondement même de notre société. Le logement est un besoin fondamental pour tous les Canadiens, les personnes âgées tout comme les jeunes familles, et il nous incombe à toutes et à tous que ce besoin soit comblé. Dans un grand nombre de nos centres urbains, il existe une pénurie de logements à loyer modique; il y a aussi des problèmes de logement dans les régions éloignées.

Pour régler ce problème, le gouvernement s'est engagé à investir 680 millions de dollars sur cinq ans dans le domaine des logements à coût modique. Nous sommes heureux d'avoir pu conclure une entente avec les provinces et les territoires, et nous espérons que les travaux de construction commenceront dès que possible.

Monsieur le Président, dans le budget de 2000, nous avons annoncé différentes initiatives visant la viabilité de l'environnement et la mise au point de technologies novatrices.

Deux de ces initiatives, soit le Fonds d'habilitation municipale écologique, doté de 25 millions de dollars, et le Fonds d'investissement municipal écologique, doté de 100 millions de dollars, ont déjà donné naissance à plus d'une centaine de projets. Ils innovent dans des domaines allant de l'économie d'eau et d'énergie aux transports en commun, en passant par le détournement des déchets et l'énergie renouvelable. Ces fonds améliorent la qualité de notre vie, en plus d'affirmer notre statut de leader en matière de technologies de l'environnement. Nous tenons ici à remercier la Fédération canadienne des municipalités pour son initiative et pour la manière dont elle a géré cet argent. Nous annonçons donc aujourd'hui que nous doublons notre contribution à ces deux fonds.

Monsieur le Président, on trouve au Canada, comme dans la plupart des pays, des terres contaminées qui demeurent de ce fait inexploitées et improductives. De tels sites peuvent être assainis et contribuer par la suite à la santé et à la prospérité économique des collectivités locales.

Ainsi, répondant au gouvernement, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie a accepté d'élaborer une stratégie nationale sur le réaménagement des terrains abandonnés pour que le Canada puisse continuer à jouer un rôle de leadership à l'échelle internationale en matière de mesures curatives.

Finalement, reconnaissant qu'il est peu de choses plus essentielles à la vie que la qualité de l'air que nous respirons et afin de réduire les gaz à effet de serre qui contribuent au changement climatique, le présent budget financera un nouveau programme à long terme visant à encourager la production d'énergie éolienne, importante source d'énergie renouvelable.

Monsieur le Président, avant de faire le point sur les finances publiques, j'aimerais aborder un dernier sujet, et non le moindre.

Nous reconnaissons tous le rôle vital que jouent les petites et les moyennes entreprises dans la création d'emplois et la croissance de notre économie.

Dans les derniers budgets, nous avons pris un certain nombre de mesures qui visaient à donner suite à leurs préoccupations particulières. Nous le faisons encore aujourd'hui.

J'ai exposé précédemment un programme exhaustif visant à faciliter les échanges commerciaux transfrontaliers avec les États-Unis. Les mesures en question seront à l'avantage de tous les Canadiens; mais nous pouvons faire plus pour assurer l'essor de nos petites entreprises.

D'abord, afin d'aider ces entreprises à acheminer leurs produits de l'autre côté de la frontière, nous établirons de petits bureaux là où la demande le justifie pour leur offrir une aide personnalisée.

Deuxièmement, nous mettrons en place les systèmes nécessaires afin de permettre aux entreprises de plus petite taille de remplir et de soumettre leurs déclarations de douane à l'importation, et d'acquitter les droits qui s'y rattachent, sur Internet.

Enfin, dans le but d'améliorer leurs flux de trésorerie en cette période de ralentissement économique, nous autoriserons les petites et moyennes entreprises à différer de six mois le versement de leurs acomptes provisionnels d'impôt des sociétés des trois prochains mois de janvier, de février et de mars 2002.

Le montant total d'impôt des petites entreprises qui sera ainsi reporté, sans pénalité et sans intérêt, s'établira à 2 milliards de dollars.

Passons maintenant à la situation financière de la nation.

Projections budgétaires

Monsieur le Président, nous avons pris pour habitude de prévoir une réserve pour éventualités de quelque 3 milliards de dollars dans le cadre de nos projections, dans le but de nous prémunir contre les impondérables. De plus, lorsque cette réserve n'a pas été requise, nous l'avons systématiquement affectée au remboursement de la dette.

Cette année toutefois, en raison des circonstances découlant du ralentissement de l'économie mondiale et des exigences imprévues en matière de sécurité à la suite des événements du 11 septembre, nous devons utiliser une partie de la réserve pour éventualités prévue pour le présent exercice et les deux suivants.

Par conséquent, la réserve pour éventualités s'établit maintenant à 1,5 milliard de dollars pour les quatre derniers mois de l'exercice actuel. Étant donné les prévisions économiques, toute réserve de cette nature à la fin de l'exercice ne servira pas au paiement de la dette mais bien au financement de la Fondation pour l'infrastructure stratégique et du Fonds pour l'Afrique. Cela dit, je suis en mesure de confirmer aujourd'hui qu'en dépit du ralentissement économique mondial et des effets du 11 septembre, le Canada atteindra le déficit zéro pour la cinquième année consécutive, du jamais vu depuis 50 ans.

En 2002-2003, la réserve pour éventualités sera de 2 milliards de dollars, et de 2,5 milliards en 2003-2004.

Grâce à ces réserves, je peux également confirmer que, si les projections actuelles se maintiennent, ou selon même la moyenne des quatre prévisions de croissance les plus pessimistes du secteur privé, nous aurons un budget équilibré ou excédentaire l'an prochain et l'année d'après, pour un total de sept budgets équilibrés consécutifs.

Nos choix

Monsieur le Président, ce budget énonce les décisions que nous avons prises face à l'incertitude qui prévaut à l'heure actuelle. Elles reflètent notre détermination à soutenir les Canadiennes et les Canadiens en ces temps difficiles.

Nos choix sont l'aboutissement d'une évaluation de ce que nous pouvons et ne pouvons pas faire. Par exemple, nous ne pouvons pas relancer l'économie américaine, notre plus important marché d'exportation.

Ce que nous pouvons faire par contre, c'est aider les Canadiens à surmonter la tempête et cela, nous le faisons.

Dans un premier temps, en assainissant les finances publiques, ainsi qu'en atteignant nos cibles d'inflation, nous avons rendu possible à la politique monétaire de fournir un stimulant de poids, grâce à des taux d'intérêt plus bas. La Banque du Canada a ainsi pu réduire les taux d'intérêt de 3,5 points de pourcentage, une baisse dont la moitié est venue après le 11 septembre, avec comme résultat plus d'argent dans la poche des Canadiens.

Par exemple, dans le cas d'une famille sollicitant une hypothèque de 100 000 \$, les paiements annuels seront de 2 200 \$ moins élevés qu'il y a un an.

De même, une petite entreprise ayant un emprunt de 250 000 \$ au taux préférentiel effectuera des paiements annuels de près de 9 000 \$ inférieurs à il y a un an.

Nous avons aussi donné un bon coup de pouce à l'économie en réduisant les impôts. Dans le budget de 2000, nous avons accordé les plus importantes réductions d'impôt de l'histoire du Canada. De plus, en octobre dernier, nous avons accéléré la mise en application de ces réductions.

Grâce aux réductions d'impôt, les familles et les entreprises canadiennes ont disposé cette année de 17 milliards de dollars de plus. D'ici l'an prochain, la valeur des réductions d'impôt atteindra les 20 milliards de dollars. Cela représente un stimulant de première importance, dont on commence d'ailleurs déjà à constater les effets dans l'ensemble de l'économie.

Dans le cas d'une famille de quatre personnes, qui compte deux salaires totalisant 60 000 \$, ces réductions d'impôt représentent une économie de 1 000 \$ par année, soit une diminution de 18 % de son impôt payable. D'ici moins de trois ans, cette diminution aura atteint 34 %.

Une famille de quatre personnes qui compte un salaire de 40 000 \$ paiera environ 1 100 \$ de moins d'impôt cette année, ce qui représente une économie de 32 %. D'ici 2004, la réduction d'impôt dont elle bénéficiera va atteindre presque 2 000 \$, ou 59 %.

Il ne faut pas oublier non plus le stimulant que représentent les investissements stratégiques qui sont annoncés dans ce budget ou qui avaient été prévus précédemment : ces investissements se chiffreront à quelque 9 milliards de dollars cette année et atteindront 11 milliards de dollars l'an prochain.

Si l'on conjugue ces dépenses aux réductions d'impôt – et sans même tenir compte des avantages découlant des faibles taux d'intérêt –, la valeur totale de ces stimulants s'élève à près de 26 milliards de dollars cette année, soit 2,4 % du produit intérieur brut (PIB), et à 31 milliards, ou 2,8 % du PIB, l'an prochain. Il s'agit d'un formidable soutien à l'économie canadienne, et qui est fidèle à notre plan à long terme pour l'avenir.

Lorsque l'on traverse des temps difficiles, la gestion économique exige que l'on sache parvenir à un juste équilibre. C'est ce que fait le présent budget. Il offre un soutien important à un moment critique, mais il ne met pas en péril les progrès de notre passé ou le potentiel de notre avenir. Il fait fond sur les éléments économiques fondamentaux mis en place grâce au labeur acharné des Canadiens, et il contribue même à les renforcer. En effet, de même que nous devons affronter résolument les défis qui nous attendent, nous devons également comprendre entièrement la nature de nos forces.

Il est indéniable que nous sommes plus à même de composer avec le ralentissement actuel que nous ne l'étions lors de celui qui est survenu au début des années 1990. À l'époque, les budgets étaient déficitaires depuis 20 ans, alors qu'aujourd'hui, nous venons d'enregistrer notre cinquième budget équilibré d'affilée.

Au milieu des années 1990, notre ratio de la dette au PIB atteignait 71 %. D'ici l'an prochain, il descendra sous la barre des 50 %, ce qui ne s'est pas vu depuis 17 ans.

Au milieu des années 1990, 36 cents de chaque dollar de recettes du gouvernement servaient à acquitter les frais de service de la dette, comparativement à 23 cents à l'heure actuelle. Nous avons d'ailleurs été en mesure de rembourser près de 36 milliards de dollars de la dette au cours des quatre derniers exercices, dont 17,1 milliards lors de l'exercice précédent, ce qui s'est traduit par une économie de 2,5 milliards par année au titre des intérêts.

Au début des années 1990, la balance courante du Canada était lourdement déficitaire et notre dette étrangère était à la hausse. À l'heure actuelle, le solde de la balance courante est nettement excédentaire, tandis que notre dette étrangère est passée de 44 % du PIB à 20 % environ.

Avant les années 1990, les résultats obtenus par le Canada au chapitre de l'inflation n'étaient guère reluisants. À l'opposé, voilà maintenant 10 ans que nous nous fixons des cibles afin de maintenir le taux d'inflation à un faible niveau, et que nous réussissons à les atteindre.

Au début des années 1990, notre crédibilité au plan budgétaire était faible, de sorte que les taux d'intérêt à court terme dépassaient les 13 %, malgré les problèmes de l'économie. Ces taux sont maintenant de 2 % environ, soit leur point le plus bas en plus de 40 ans.

Finalement, au début des années 1990, plusieurs Canadiens étaient fortement préoccupés par la viabilité incertaine de notre régime de revenu de retraite. Aujourd'hui, le Régime de pensions du Canada est sûr et solide, ainsi que le confirme le rapport actuariel indépendant déposé aujourd'hui.

Ce qu'il faut retenir ici, c'est que ces progrès que nous sommes parvenus à accomplir au cours des récentes années en tant que collectivité nous permettront non seulement de traverser les perturbations actuelles, mais aussi de tirer pleinement avantage de la reprise économique lorsqu'elle débutera.

Conclusion

Monsieur le Président, tout cela explique pourquoi nous ne permettrons pas que les événements du 11 septembre nous fassent dévier de notre chemin.

L'histoire de notre pays est marquée par de grandes réussites, par le regard porté au delà des défis du temps présent vers les possibilités que recèle l'avenir. Chaque génération de Canadiennes et de Canadiens a contribué à notre réussite, et chacune a su faire preuve d'optimisme. C'est aujourd'hui à nous qu'il appartient d'ouvrir la voie à un avenir meilleur.

Il n'y a aucun miracle. Nous y parviendrons grâce à notre façon de nous gouverner en cette période d'incertitude mondiale, en répondant aux besoins actuels tout en évitant les erreurs du passé, en préservant notre capacité à poursuivre notre plan à long terme qui est d'investir dans les gens, de réduire les taxes et la dette, d'investir dans une économie plus solide et une société plus équitable.

Les Canadiens se souviennent des choix difficiles des années 1990, alors que nous tentions de mettre les déficits derrière nous. Nous n'allons pas mettre en péril les finances de la nation. Nous n'allons pas déposer sur les épaules de nos enfants et de nos petits-enfants un fardeau qu'ils n'ont pas à porter, une hypothèque qu'ils n'ont pas à payer.

Regardons ce que les Canadiens ont accompli au cours des dernières années. Nous avons su éliminer un déficit qui nous paralysait et majorer la Prestation fiscale canadienne pour enfants; nous avons procédé à la réindexation des tables d'impôt au profit des Canadiens à faible revenu, tout en remboursant une partie importante de la dette; nous avons de plus réduit les impôts et investi dans nos enfants, dans l'éducation, dans la recherche et dans les soins de santé.

Qu'il n'y ait aucun doute! Le plan qui est à l'origine de tous ces résultats nous donnera les moyens de composer avec le ralentissement actuel et d'être prêts en prévision de la reprise à venir. Dans ce plan, les politiques sont le moyen, la fin étant une existence meilleure pour la population. Notre plan repose sur une compréhension des grands courants du changement et permet aux Canadiens de faire que ce changement soit à leur avantage; il repose aussi sur l'idée que, dans un monde où la technologie fait de tous les pays des voisins, rares sont ceux qui seront en mesure de montrer la voie à suivre. Et le Canada doit être l'un d'eux.

C'est sur cela que repose le présent budget. Il s'agit bien de composer avec le présent afin de pouvoir s'appropriier l'avenir. Aussi devons-nous nous engager à travailler ensemble plus que jamais – à réaffirmer notre but, à garder confiance en notre cheminement et à rester guidés, en ces temps de changement, par des valeurs inaltérables.

Nous avons élaboré ce budget en sachant que, comme pays, nous avons à peine commencé à prendre conscience de notre potentiel. Il y a tant de choses qui nous attendent encore. Si nous savons y faire, nous avons à notre portée un avenir plus sûr et plus prospère que jamais.